

ANIMATION DU 3DD – ESPACE DE CONCERTATION

RÉPONSES AUX QUESTIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS 2025



VERSION FINALE
12.09.2024

QUESTIONS ET RÉPONSES

1.2 OBJECTIFS DE L'APPEL À PROJETS

La question de la transition écologique est décrite comme l'objectif central de la participation pour le 3DD. Est-ce que ceci veut dire que le projet d'animation doit toujours s'articuler autour de cette thématique de manière spécifique ? Ou est-ce une thématique transversale qui peut être abordée adjointement à d'autres questions (la justice sociale, l'appartenance et l'appropriation de l'espace, l'accessibilité universelle, etc.)

La transition écologique est le paradigme dans lequel s'inscrit le 3DD et ne saurait être limitée à une thématique. Ce paradigme doit guider toutes les actions du projet de manière transversale.

2.2 PRESTATIONS ATTENDUES

Gestion des réseaux sociaux du 3DD : *inclut la publication, la modération et la veille stratégique.*

- *Quelle serait la fréquence de publication attendue ?*
- *Concernant les contenus (textes et images) quelles sont les modalités prévues pour les éléments non directement liée aux productions du groupement ?*

Il est attendu un minimum de deux publications par mois qui peuvent être des contenus liés aux productions du groupement ou des contenus en lien avec le projet du groupement (issus de la veille). En parallèle, le service de la participation citoyenne continuera à publier des contenus et à relayer les contenus des membres du réseau lorsque ceux-ci sont pertinents pour le projet du 3DD mais n'entrent pas dans le projet du groupement.

Production et envoi de 4 newsletters *via l'outil de gestion des mails du 3DD, dont une récapitulatif de l'ensemble des activités de l'année.*

- *Concernant les contenus (textes et images) quelles sont les modalités prévues pour les éléments non directement liée aux productions du groupement ?*

Un outil de gestion commune permettra de réunir les contenus provenant de diverses sources en vue de la publication des newsletters.

- *Un travail sur le template visuel et l'organisation des contenus de la newsletter est-il demandé, ou préférez-vous conserver le modèle actuel sans modifications ?*

Cela n'est pas demandé mais peut être discuté si cela s'avère pertinent pour le projet et cohérent avec l'identité visuelle du 3DD.

Intervention sur le site web : *Existe-t-il une marge de manœuvre pour effectuer des ajustements visuels et/ou sur la hiérarchie des contenus, en particulier sur la page d'accueil, tout en restant en cohérence avec l'identité visuelle du 3DD ?*

L'architecture du site et son apparence ne feront pas l'objet de modifications. Il existe des marges de manœuvre pour éditorialiser les contenus sur le site (pages et sections). Le lauréat disposera d'accès pour créer des contenus et des dossiers thématiques sur le site et pourra faire des propositions concernant l'éditorialisation.

Dans l'appel à projet il est évoqué des enregistrements audio et vidéo des événements. Le 3DD a-t-il les ressources en interne, ou des prestataires déjà définis, ou le groupement doit-il ou peut-il en proposer ?

Les enregistrements audio et vidéo des événements du 3DD ne sont pas organisés systématiquement par le service de la participation citoyenne. Il n'existe pas de ressources internes ou prestataires définis pour ces prestations. Le groupement peut en proposer.

2.5 CALENDRIER DU PROJET

Le mandat annoncé est sur 14 mois. Est-ce qu'il est envisagé une possibilité de le renouveler, si les conditions et le bilan sont positifs ?

L'appel à projets consiste en une expérimentation. Les résultats permettront d'orienter la suite tirant les enseignements de l'appel à projets. Un bilan intermédiaire permettra de faire le point notamment avec le mandataire / groupement.

3.1 GROUPEMENTS ÉLIGIBLES

Pour pouvoir présenter un projet :

- *Le groupement ou collectif doit-il avoir une structure juridique unique (association, entreprise ou consortium), rassemblant l'ensemble des membres ?*
- *Ou peut-il être un collectif d'indépendant-es et d'associations qui factureront leurs prestations indépendamment les un-es des autres ? (ce qui serait le plus simple pour nous)*
- *Ou encore doit-il être représenté par un-e des membres du groupement ?*

Il n'est pas impératif que le groupement ait une structure juridique unique. Les modalités de facturation seront discutées avec le groupement lauréat mais une facturation groupée des prestations du groupement sera privilégiée.

6.1 PILOTAGE

Un nombre de séances a-t-il été défini avec l'équipe du service de la participation citoyenne pour collaborer avec le groupement lauréat ?

La coordination avec la pilote pourra prendre diverses formes et un nombre de séances n'est pas défini. Cela peut faire l'objet d'une proposition du groupement. En revanche, le nombre minimal de séances de validation avec le service de la participation citoyenne, les délais et les objectifs de ces séances sont définies au chapitre 6.1.

6.3 SUPPORT

La définition d'une stratégie de communication est-elle envisagée par le service Participation citoyenne ?

Non.

Est-il possible de disposer d'un agenda prévisionnel (date/période, sujet ou thématique) des principaux événements organisés par le canton de Genève en 2025, ou des événements marquants prévus sur le territoire, en lien avec l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la transition écologique ?

Les éléments connus du service de la participation citoyenne sur le calendrier événementiel dans le domaine de l'aménagement du territoire, l'urbanisme et la transition écologique pourront être communiqués au groupement lauréat durant les phases de préproduction.

8.4 BUDGET

Le budget annoncé est de 50'000 francs par année plus 25'000 pour les frais de production. S'agit-il d'un montant par année civile, auquel cas le budget serait augmenté des mois de novembre et décembre 2024, ou pour l'ensemble des 14 mois du mandat ?

Il s'agit en effet d'un budget pour les 12 mois de l'année civile. Le budget du mandat pourra être adapté à sa durée planifiée à 14 mois.